

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 17 avril 2023**

L'an deux mille vingt et trois, le 17 du mois d'avril à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 11 avril 2023.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, Anne DUNAN, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Raphael BENOIT, Sylvie BIRABEN.

**ABSENTS EXCUSES**

Anne Laure Jean Baptiste procuration à Raphael BENOIT  
Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN  
Laura LAVILANIE  
Jean-Baptiste GRANGE  
Jean Philippe DELARUE  
Jean-Laurent PEREZ

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Stéphane AUZERAL est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **27 mars 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **27 mars 2023** est approuvé à l'unanimité.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**(41-2023)**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de voter les subventions aux associations avant le vote du budget principal de la commune.

<b>DENOMINATION</b>	<b>MONTANT</b>
PECHE	1 000
SAINT JACQUES	100
ARCAL	4 500
FESTICIMES	2 700
LOISIRS AMITIES	600
COS	1 000
COMITE DES FETES	7 500
POSE TON CARTABLE	500
FNACA	200
AUROISE	27 100
MISSION LOCALE	500
VTT SARRANCOLIN	300
<b>TOTAL</b>	<b>46 000</b>

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés valide la répartition présentée dans le tableau ci-dessus et s'engage à inscrire le montant correspondant (46 000 €) au budget 2023.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau